

Feuille de route ESS pour 2024

Celle-ci fixe les grandes orientations de l'année 2024 et se décline sous 3 axes :

Axe 1 : Promotion et Valorisation de l'ESS	otion et Valorisation de l'ESS	
Axe 2 : Innovation Sociale de l'ESS	2	
Axe 3 : Les enieux immobiliers de l'ESS		

Axe 1: Promotion et Valorisation de l'ESS

Ce premier axe est la continuité de la feuille de route initiale. Nous nous concentrerons sur la promotion et la valorisation des initiatives de l'ESS.

 Accroître la visibilité et la reconnaissance des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) :

Une brochure informative à l'attention des élus locaux, met en lumière l'importance des SIAE dans la dynamique socio-économique des territoires. Cette brochure présente une cartographie des SIAE du territoire ainsi que des informations et des données chiffrées sur l'impact des SIAE en termes d'emploi, d'inclusion sociale et de développement économique. Elle sera largement diffusée auprès des décideurs politiques afin de sensibiliser et de mobiliser leur soutien en faveur des SIAE. Nous espérons que les communes feront davantage appel aux services des SIAE. Grâce aux différentes actions, nous attendons à ce que le nombre d'emplois augmente d'environ 250 ETP sur 3 ans sachant que celui-ci représente actuellement 1000 FTP.

• Au-delà des SIAE, étendre les enjeux de l'ESS aux associations sportives et culturelles en allant les rencontrer :

L'environnement de l'ESS ne se limite pas aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique. Il serait important d'élargir nos connaissances à d'autres domaines d'intervention, d'autres secteurs d'activité, comme les associations sportives par exemple, où l'ESS représente 57% des emplois du sport. Le but étant de construire une vision exhaustive du paysage de l'ESS sur m2A.

- Encourager le mécénat de compétences avec les entreprises dites traditionnelles pour renforcer les échanges.
- Faire un état des clauses sociales dans la commande publique pour renforcer l'ESS au sein de la collectivité.



- Créer et animer le club ESS de la plateforme collaborative des acteurs de l'attractivité du territoire de m2A.
- Organiser le prochain Courts-Circuits dans le hall d'accueil de la Maison du Territoire.

Axe 2: Innovation Sociale de l'ESS

Dans cet axe, notre objectif est de favoriser un développement territorial durable en intégrant systématiquement l'innovation sociale.

• Promouvoir l'économie circulaire dans nos politiques et nos pratiques, en encourageant la réutilisation des ressources :

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. Fondée sur l'expérimentation, l'intelligence collective et l'entrepreneuriat, l'économie circulaire permet de construire collectivement des équilibres durables et d'inventer des solutions plurielles, adaptées aux ressources et aux besoins, notamment locaux.

<u>Par exemple</u>:

L'association Vortex-X créée en 2015 par un collectif d'artistes, installée à DMC, réalise des œuvres monumentales et éphémères avec des rebuts de l'industrie. http://vortex075.com/fr/

La friperie du Léopard est portée par la société coopérative et entreprise d'insertion EBS Le Relais Est. Les textiles triés par les salariés en insertion présentant des défauts sont confiés à l'atelier de confection agréé chantier d'insertion La Petite Manchester afin de leur donner une seconde vie. https://www.relaisest.org/upcycling/

• Identifier les opportunités de rénovation urbaine et revitalisation des quartiers, en collaborant avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Le but étant de promouvoir le réemploi et le recyclage de matériaux en s'appuyant sur les structures de l'ESS.

Axe 3: Les enjeux immobiliers de l'ESS

Cet axe est dédié à la prise en compte des enjeux immobiliers au sein de l'ESS.

• Création d'un lieu Totem qui servira de point central pour les activités et les initiatives de l'ESS sur le territoire de m2A (DMC est évoqué) :

Les lieux totem de l'ESS sont fédérateurs d'un écosystème en proposant un espace d'hébergement d'entreprises, en facilitant les coopérations et les innovations, ce sont des vitrines de l'ESS.



Par exemple:

En Alsace, **Le Kaleidoscoop** situé à Strasbourg est un tiers lieu fondé sur les valeurs de la Coop Alsace, il se construit autour d'une autre manière de produire et de consommer. C'est un lieu dédié à l'ESS, à l'emploi et à l'entreprenariat. On y trouve des espaces de travail, une boutique responsable, un café, des salles à louer pour des animations formations et évènements. https://www.kaleidos.coop/

En France, **La Belle de Mai** à Marseille, **Bliiida** à Metz ou encore **Darwin** à Bordeaux sont d'autres exemples d'écosystèmes dédiés où l'ESS a toute sa place.

• Établir une cartographie des tiers lieux afin de soutenir les initiatives de travail collaboratif et de développement local.

La société StreetPress a créé des Guides du Collaboratif à Rennes, Lille, Toulouse, Bordeaux et à Grenoble. Ils ont pour but de recenser les différents concepts innovants présents sur un territoire. Mulhouse pourrait être un territoire supplémentaire concerné.

Cette feuille de route vise à fournir une orientation stratégique claire pour le développement de l'ESS, en mettant en avant trois axes : la promotion et la valorisation de l'ESS, l'innovation sociale ainsi que les enjeux immobiliers. Chaque axe est accompagné d'objectifs spécifiques et d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre.